Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212200737-20260306-2026_03_05-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - COMMUNE DE LA HARMOYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 06 mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA HARMOYE se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Michel LE DUAULT, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Auguste MEROT, Florence HERAULT, Anthony BERTHELOT, Jean-Luc MAHE, Christophe BAUDOUIN, Jérôme PREVOT, Sandrine HAVEZ

ABSENTS excusés : Louri JEFFROY, Vanessa MISSUD

Secrétaire de séance : Florence HERAULT

Date de convocation : 27 février 2026

***. ***

5. Vote du Budget Primitif 2026 – Budget Principal

Monsieur le Maire expose les différentes dépenses de fonctionnement et d'investissement ainsi que les futures recettes.

Il propose le budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement :	
826 586.56 €	**826 586.56 €**
Section d'investissement :	
738 264.09 €	**738 264.09 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **Approuve** le Budget Primitif 2026 de la Commune présenté ci-dessus.

Extrait certifié conforme

Le Maire
Michel LE DUAULT

MAIRIE DE LA HARMOYE
CÔTES d'ARMOR